

COMMUNIQUE COMMUN DE
LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DE TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE
ET DE
LA CONFERENCE DES PROCUREURS DE LA REPUBLIQUE

"A la suite des réactions mettant en cause l'institution judiciaire dans la dramatique affaire du meurtre de la jeune Laetitia,

la Conférence Nationale des Présidents de Tribunaux de Grande Instance
et
la Conférence Nationale des Procureurs de la République

tiennent à faire part de leur inquiétude devant la recherche systématique, fondée sur une analyse objectivement contestable, des responsabilités individuelles de magistrats et de fonctionnaires qui effectuent leurs missions avec dévouement et en fonction des moyens limités dont le Gouvernement et le Parlement dotent l'institution judiciaire.

En outre les restrictions budgétaires et la multiplicité des charges nouvelles confrontent les chefs de juridiction à l'impossibilité d'assurer toutes leurs obligations et les contraignent à des choix de gestion par nature insatisfaisants pour une bonne administration de la justice tant civile que pénale et les intérêts des justiciables

La Conférence Nationale des Présidents de Tribunaux de Grande Instance et la Conférence Nationale des Procureurs de la République demandent instamment que les juridictions soient dotées des moyens humains et matériels de nature à permettre d'assurer normalement l'accomplissement des missions qui leur sont confiées"

Le 4 février 2011